



ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean

Accueil | Politique | Politique municipale

Martin Harvey défend la décision de payer le party de Noël des employés de Saguenay



Les employés de Saguenay n'ont rien à déboursier pour participer au party de Noël.

PHOTO : GETTY IMAGES / ISTOCK/SHOCK

Radio-Canada

Publié à 17 h 54 HNE

Le conseiller de Saguenay et président de la Commission des ressources humaines, Martin Harvey, défend le choix de la Ville qui paiera 42 000 dollars pour organiser une fête de Noël pour ses quelque 1500 employés.

Il comprend que plusieurs autres municipalités choisissent maintenant de ne pas tenir de telles soirées par souci d'économie, mais il croit tout de même que la Ville a pris une bonne décision. Il rappelle que quatre conventions collectives ont été signées cette année et que l'esprit d'équipe est très important.

« Ce genre de party-là, ça crée l'esprit d'équipe, ça augmente la productivité, puis le sentiment d'appartenance aussi. [...] Je comprends aussi qu'il y a une question budgétaire que les gens se posent toujours, mais nous aussi nous devons faire en sorte que nos employés adorent travailler, puis que cette Ville-là soit attractive pour les futurs employés qui veulent venir aussi », a-t-il répondu.

Le conseiller municipal Martin Harvey.

PHOTO : RADIO-CANADA / PRISCILLA PLAMONDON LALANCETTE

Le montant fourni par la Ville sert à payer en totalité le repas et l'animation, mais pas l'alcool. Les employés n'ont rien à déboursier pour y assister.

PUBLICITÉ

D'autres partys sectoriels se tiennent également, mais ils sont aux frais des employés. Pour ce qui est du party de l'association des cadres, il est payé à partir de leurs cotisations.

Pas exagéré, selon l'IGOPP

Interrogé par Radio-Canada, le vice-président de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), Patric Besner, ne croit pas que le montant accordé au party de bureau des employés de Saguenay soit exagéré.

Le montant fourni par Saguenay pour ses 1500 travailleurs revient à 28 dollars par employé. Patric Besner souligne que c'est l'équivalent d'une table d'hôte dans un restaurant de poulet. À son avis, le fait d'offrir une activité du genre une fois par année contribue au sentiment d'appartenance des employés.

« C'est vraiment une occasion d'avoir soit un discours, soit un message et on voit de plus en plus dans le milieu public ou parapublic la disparition de ce genre de dépenses-là sur le principe de la sobriété économique. Probablement qu'on n'y gagne pas en bout de piste », a-t-il avancé.

Pas partout pareil

Ailleurs dans la région, la Ville d'Alma ne paie rien pour le party des employés, si ce n'est d'un montant de 5000 \$ pour le 5 à 7 des élus qui a lieu au Centre Mario-Tremblay.

PUBLICITÉ

À Roberval, le coût est partagé entre les employés et l'employeur.

Du côté du Centre de service scolaire des Rives-du-Saguenay et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les partys de Noël sont aux frais des employés.

D'après un reportage de Claude Bouchard